

Nouveau rapport de la Cour des comptes concernant la gestion des Ressources Humaines à la SNCF

L'UNSA-Ferroviaire dénonce un nouveau « Pamphlet à charge » !

Alors que l'encre est à peine sèche dans le dernier rapport sur l'activité TER, la Cour des comptes rend public ce jour un nouveau rapport concernant la gestion des ressources humaines à la SNCF, sur la période 2012/2017. Salaires, effectifs, productivité, polyvalence et Facilités de Circulation y sont passés au crible par les « sages de la rue de Cambon ».

La Fédération **UNSA-Ferroviaire**, après lecture de l'intégralité de ce nouveau rapport, déplore 146 pages exclusivement conçues pour alimenter le SNCF Bashing !

L'**UNSA-Ferroviaire** dénonce de nouveau un rapport uniquement à charge, qui fait fi des difficultés des agents des services Ressources Humaines, confrontés à des réductions de personnel sans précédent.

Ce rapport évite très subtilement la mise en place du Nouveau Pacte Ferroviaire 2018 qui répond, par la fin des recrutements au Statut, à la « complexe maîtrise de la masse salariale » (Sic) mise en exergue dans le document. Les salariés, après cinq années blanches concernant l'évolution des traitements de base, apprécieront sûrement, ou pas !

Par ailleurs, la Cour des comptes n'hésite pas à fonder son rapport sur quelques inexactitudes, ou à tout le moins approximations. Il en va ainsi du « maintien d'avantages sociaux » prétendument « coûteux et nombreux », qui ferait « perdre de la compétitivité » à la SNCF.

Face à un contexte très tendu à la SNCF, comme dans les négociations de la branche ferroviaire en construction, la Fédération **UNSA-Ferroviaire** déplore que la Cour des comptes, une fois de plus, contribue à alimenter un climat social très anxieux, tout en cultivant au passage la stigmatisation des salariés de l'opérateur historique...

Didier Mathis
Secrétaire Général
06 19 46 12 30



Florent Monteilhet
Secrétaire Général Adjoint
06 51 99 01 65

